

On a de plus entouré le port de la Goulette d'un mur de clôture, dans l'enceinte duquel sont compris les chantiers, la maison du gouverneur et les magasins destinés à recevoir les approvisionnemens, les calfats, les voiliers, les cordiers, les peintres, etc., attachés aux constructions des vaisseaux.

Du côté de la mer, le port est défendu par une longue batterie en rideau, à l'extrémité de laquelle a été élevé un fort carré qui forme l'angle du mur de clôture du port. On a construit, du côté de la ville de la Goulette dont il vient d'être question, une belle et vaste boulangerie, et en face de l'entrée du port, près de l'écluse, une belle fontaine pour la commodité des bâtimens qui veulent faire de l'eau. L'arsenal de Porto-Farina n'existe plus; tout ce qu'il renferme a été transporté à la Goulette.

On a pensé que ces détails sur le port où la France fait le plus de commerce avec Tunis pouvaient malgré leur sécheresse trouver place ici; ils serviront à rectifier des méprises ou des erreurs sur les ressources que peut présenter la Goulette pour les établissemens qui s'y formeraient ou ceux qui y sont déjà.

Le lac entre Tunis et la Goulette est de forme ovale, et l'on estime qu'il a vingt milles de tour. Les oiseaux qui en couvrent la surface sont de l'espèce ordinaire de ceux qui fréquentent les mers. On y voit en outre un grand nombre de

flamans; c'est un bel oiseau de la grosseur d'une cigogne, et qui habite le lac pendant toutes les saisons.

Le climat de Tunis est un des plus beaux du monde. Le sol pourrait produire abondamment la plupart des riches denrées qu'on va chercher auloin, et particulièrement le coton, dont il a été fait d'heureux essais de culture. Celle du sucre n'y serait pas moins facile, ainsi que des vers à soie et de l'indigo. Le terrain, dans toute l'étendue du royaume, est d'une extrême fertilité, et rend au laboureur dans une proportion étonnante presque sans culture; on a l'expérience que dans les bonnes années la partie de l'est donne jusqu'à cent pour un.

Il est à remarquer que dans presque toute l'étendue du pays l'eau des fontaines est chaude et saumâtre; mais on y trouve aussi plusieurs sources d'une eau pure et excellente, notamment à *Zaouan*, nom du lieu qui fournissait à Carthage l'eau qu'elle recevait de près de vingt lieues par un aqueduc composé d'une multitude d'arches. L'eau que l'on boit à Tunis est celle dont les pluies d'hiver remplissent les citernes. Chaque maison a la sienne, et la disposition des toits en terrasse ne laisse pas perdre une goutte d'eau.

Il s'en faut de beaucoup que toutes les villes du royaume jouissent de l'avantage de posséder de bonne eau; dans plusieurs de celles de l'inté-

rieur, les habitans n'en ont point d'autre que celle de leurs fontaines; on a remarqué que l'habitude la leur fait même préférer, toute saumâtre qu'elle est, à l'eau douce, et on ne voit pas qu'ils en éprouvent d'effets fâcheux. Il y a quelques sources d'eaux minérales chaudes que l'on vante pour la guérison de différentes maladies.

Le commerce a fait des pertes, et a éprouvé quelque diminution depuis une vingtaine d'années, malgré l'introduction du luxe et de nouveaux besoins dans l'état de Tunis; moins de marchandises ont été tirées de France et des autres états européens; mais les exportations ont subi une augmentation remarquable, quoique la défense d'exporter les grains ait nui à cet accroissement et diminué le concours des bâtimens étrangers dans les ports tunisiens.

Nous nous attacherons, dans le tableau que nous allons tracer, à faire connaître en quoi consistent les denrées et marchandises qu'on tire des ports de cet état ou qu'on y apporte: nous en parlerons avec quelque détail, afin d'être plus explicites dans ce sujet intéressant.

Les grains forment un des objets de commerce considérable. Le blé de Tunis est d'une qualité médiocre; il est de l'espèce de celui qu'on appelle au Levant, *blé d'Albini* ou blé dur: le grain en est rond et court, revêtu d'une peau épaisse et d'une belle couleur d'or.

Avant la famine qui a fait de si grands torts à l'état de Tunis il y a une trentaine d'années, l'exportation de toutes les espèces de grains était permise; elle a cessé de l'être depuis l'époque de ce fléau. On calcule que la quantité de blé qui se récolte dans le pays, dans les années abondantes, s'élève à six cent mille *cahis* ou *cafis*, et il y a apparence que, si la culture était encouragée, la récolte serait deux fois plus considérable. L'orge est aussi d'une bonne qualité à Tunis; la quantité qui s'en récolte est regardée comme égale pour le moins à celle du blé. On estime que la culture des fèves produit environ douze mille *cahis* de ce légume, et celle du maïs ou blé d'Inde à peu près la moitié. Le cahi vaut les quatre cinquièmes du setier de France.

L'exportation libre des grains étant interdite, elle n'a lieu que par une licence dont le prix varie et se perçoit au profit du bey.

Une autre production du pays est l'huile; on en estime dans une bonne année la récolte à environ quatre cent mille *metels*.

Cette huile a diverses qualités: un quart environ de la quantité totale est de l'huile propre à la cuisine, et d'une si bonne espèce qu'on en transporte en Toscane et à Gènes, où elle se débite sous le nom de celle qui s'y fabrique; les trois quarts restans sont employés aux manufactures de draps, au savon, etc. Tous les districts ne portent pas la même qualité d'huile

dans chacune des deux espèces qu'on vient d'indiquer; il est des différences de qualité qui en apportent dans les prix.

C'est aussi d'après la permission du bey que se fait l'exportation des huiles; cette permission est payée plus ou moins cher au gré du prince.

On peut placer après l'huile les laines comme formant une des plus considérables branches du commerce de Tunis; on estime qu'en temps de paix la France et l'Italie en enlèvent annuellement vingt mille quintaux, poids de marc.

Ces laines sont de qualités très-variées. Il y en a une espèce qu'on dit être à peine inférieure à la meilleure d'Espagne, et l'on assure que les Français, qui la recherchent, l'emportent en France, où elle est lavée, préparée et assortie pour être renvoyée à Tunis, où elle s'emploie à la fabrication des calottes ou bonnets comme véritable laine de Ségovie.

L'espèce et le degré de bonté des laines de Tunis varient beaucoup, selon les districts qui les produisent. Cet article a plus ou moins de valeur suivant l'endroit d'où il a été tiré, et le plus ou moins de sable que l'on y mêle pour en augmenter le poids, chaque district ayant une manière particulière de pratiquer cette fraude.

La saison convenable à l'emplette des laines est le mois de juin, temps auquel les Arabes les apportent au marché. En les achetant par petites quantités, les prix en paraîtront d'abord

plus élevés que si on traitait en gros avec les spéculateurs; et cependant c'est cette dernière méthode qui est la moins avantageuse, parce que ceux qui achètent de la première main pour revendre ensuite aux Européens commencent par trier la laine pour en séparer les qualités supérieures; après quoi ils mêlent au reste de la boue ou du sable pour en augmenter le poids.

L'extraction de la laine n'est pas entravée par des restrictions trop rigides; elle est affermée à une compagnie qui en paie le privilège au bey, et qui se contente d'un droit de sortie d'une piastre et demie par quintal, fixé par le prince. La consommation de laine fine est immense dans le pays, principalement à Djerba et ses environs, où il se fabrique des quantités considérables de schalls d'un tissu magnifique et qui ressemblent à ceux de Cachemire. Les schalls sont en usage parmi les membres du gouvernement et autres personnes de distinction. On fabrique également à Djerba une grande quantité d'étoffes dont on fait les *bernous*, espèce de manteau commun aux riches et aux pauvres, de même que des couvertures qui sont tout à la fois chaudes, souples et légères. La laine qui sert à manufacturer ces tissus est de la première qualité; elle n'est guère inférieure à la plus belle laine d'Espagne.

Les exportations s'alimentent aussi des cuirs, qui est un objet de commerce considérable. La

guerre avec Alger avait nui à cette branche de commerce pendant quelque temps ; à peine pouvait-on trouver cent mille peaux pour l'exportation ; aujourd'hui ce commerce a repris de l'activité, et la compagnie française d'Afrique tire une grande quantité de cette marchandise pour la consommation du royaume.

Les cuirs de Tunis sont petits comme le bétail ; on les rassemble de tous côtés, et on les sale à Tunis avant de les exporter. Une compagnie privilégiée est chargée de ce commerce moyennant une redevance à la régence. Cette compagnie fixe le prix des cuirs, et en expédie elle-même pour divers ports de la Méditerranée.

La cire pourrait être d'un plus grand produit si le soin des abeilles était mieux entendu ; on porte à deux cent cinquante quintaux seulement la quantité de cire que l'on récolte ; c'est encore une compagnie privilégiée qui en a le commerce : elle en expédie beaucoup à Livourne et à Malte ; mais la compagnie française d'Afrique traite directement avec la compagnie de Tunis pour l'extraction de cette marchandise.

Parmi les industries qu'exercent les Tunisiens il faut compter la fabrique du savon ; il s'en fabrique de fortes quantités dans ce royaume. La beville ou soude du pays est parfaitement bonne, et il s'en fait une grande exportation à l'étranger. Il s'élève annuellement à près de deux mille quintaux.

Il est impossible d'estimer le produit des fabriques de savon dans l'état de Tunis, parce qu'il dépend uniquement des demandes qu'on en fait au-dehors. C'est à Souza qu'en est la principale fabrique ; mais il s'en fait encore dans beaucoup d'autres villes :

Outre ces principaux objets de commerce, Tunis fournit encore diverses denrées et articles de moindre importance, provenant tant de l'intérieur des terres que des états voisins, et dont Tunis est le marché, tels sont.

Les dattes ; on les apporte du Biledulgerid ; l'on en expédie annuellement pour la France, l'Italie et Malte, environ trois cents quintaux. Une estimation particulière porte la récolte du Biledulgerid, ou pays des dattes, à deux cent mille quintaux ; mais il s'en perd beaucoup, ce fruit étant sujet à se gâter. Le séné ; cette drogue médicinale vient encore de l'intérieur de l'Afrique ; on en apporte à Tunis près de cinq cents quintaux par année. La garance ; il en vient beaucoup à Tunis des contrées intérieures et des confins de Tripoli ; on l'estime autant que celle de Smyrne, quoique d'un prix moins élevé.

La pêche du corail, qui se fait aux environs de la petite île de Tabarque ou Tabarca, est un objet considérable du commerce européen avec Tunis. Ceux qui se livrent à cette pêche, et que l'on nomme *corailleurs*, viennent de Sicile, de

Naples, de Marseille (1). Les détails de cette industrie méritaient qu'on les fit connaître ; nous en avons parlé avec quelque étendue en traitant du commerce de la Barbarie en général, et nous y renvoyons le lecteur. On trouvera au même endroit ce qui concerne la compagnie d'Afrique et les expéditions qu'elle reçoit de la Barbarie ; on y envoie pour la pêche du corail chaque année.

On fait à Tunis de l'essence ou huile de rose d'une excellente qualité. La plus grande partie se consomme dans le pays. Quoique l'essence qui se fabrique au Levant soit aussi d'un grand usage, celle dite *nizeré*, ou de roses blanches de Tunis, jouit d'une réputation supérieure. Les plumes d'autruche entrent aussi dans le commerce d'exportation, surtout pour Livourne. On les tire de l'intérieur de l'Afrique par le moyen des caravanes de *Gamsia* ou *Gadoumès*, province située au sud du royaume de Tripoli.

(1) Des dispositions toutes récentes du bey de Tunis ont apporté des gênes et des changemens à la pêche du corail. Ce prince, ayant concédé à une compagnie privilégiée la pêche des perles et du corail sur les côtes de ses états, tient en mer des bâtimens armés pour s'emparer de toutes les barques et navires étrangers qu'ils pourraient rencontrer faisant la pêche du corail dans ces parages, où environ deux cents bateaux se rendent habituellement pour se livrer à cette pêche. (*Moniteur*, 31 juillet 1825.)

Presque tout le commerce de Tunis avec l'étranger consiste en productions du sol ou en objets apportés par les caravanes. Il en arrive trois annuellement de l'intérieur ; on les appelle caravanes de *Gamsia*, parce qu'elles viennent par cette contrée, et en apportent plusieurs marchandises venues de plus loin. Ces marchandises consistent surtout en poudre d'or, séné, plumes d'autruche et esclaves noirs. Le retrait de ces caravanes consiste en draps, mousselines, toiles, soieries, cuirs rouges propres à la chaussure, épices et cochenille pour la teinture de la soie. On évalue à soixante quintaux la quantité de ce dernier article vendue aux caravanes ; c'est le seul qui soit d'importance, car tout le reste est de peu de valeur.

Les caravanes qui viennent de Constantine, ville de l'état d'Alger, sont d'un grand prix pour le commerce de Tunis. Elles arrivent une fois par mois, et sont considérables tant par la valeur des objets qu'elles apportent, que par les bénéfices que font les marchands. Les articles bruts qu'apportent ces caravanes consistent en cire vierge, en peaux sèches, tant de bœufs que de divers animaux sauvages, mais surtout en immenses troupeaux de bœufs et de moutons. Les retraits se composent de draps, mousselines, toiles, soie tant écrue que travaillée, marchandises coloniales, calottes de Tunis, drogues, essences et épices.

Tunis reçoit encore quelques caravanes peu considérables, telles que celles de la province de Djerba; elles apportent des étoffes de laine fabriquées dans le pays, et dont l'usage est commun à toutes les classes d'habitans : les retours sont de peu de valeur; ils consistent en articles importés à Tunis, tant en denrées coloniales qu'objets manufacturés. La caravane du Biledulgerid apporte des dattes et quelques étoffes de laine grossière; les retraits consistent en marchandises fabriquées et une petite quantité de sucre et de café.

L'industrie n'a pas fait assez de progrès dans l'état de Tunis pour y fournir soit à la consommation entière, soit à alimenter suffisamment le commerce extérieur. Après les fabriques de savon dont nous avons parlé, on ne trouve dans tout le pays que trois espèces de manufactures un peu considérables; celle des bonnets, de tissus de laine et de maroquin.

Tunis jouit depuis bien long-temps d'une grande célébrité dans la fabrique des bonnets ou *chechias*, dont l'usage s'étend à toutes les classes de musulmans, de juifs et de chrétiens qui portent le costume oriental, et se rasent conséquemment la tête.

Cette ville était anciennement à peu près la seule où l'on fabriquaît de ces coiffures; mais depuis, Livourne et Marseille sont parvenues à les imiter. Les quantités que ces deux villes expé-

dient et le bon marché qu'elles y mettent ont considérablement diminué les demandes que Tunis en recevait dans d'autres temps, mais n'ont pu jusqu'ici faire oublier la supériorité des modèles; les bonnets fabriqués en Europe n'égalent ceux de Tunis ni en couleur, ni en finesse, ni en durée.

Cette manufacture est peut-être la plus importante des états du bey; elle alimente des milliers d'individus, et fait circuler des sommes considérables dans toute l'étendue du pays. Suivant des calculs modérés, cette fabrication a employé jusqu'à cinquante mille ouvriers, et l'on y consommait annuellement jusqu'à trois mille balles de laine d'Espagne; aujourd'hui, elle est réduite à peu près à un tiers de ce qu'elle était alors.

Le bey fixe tous les ans le prix de la laine d'Espagne qui sert à la fabrication des bonnets; sur ce point, il se laisse guider par l'avis des manufacturiers auquel il joint sa propre expérience. Nul acheteur ne peut enchérir sur le prix établi, et il y a des réglemens pour prévenir le monopole. Par exemple, il est défendu d'acheter les laines par parties au-dessus de cinq balles, et le tout doit passer par l'examen de l'*émir*, chef de la corporation des fabricans de bonnets (1). L'inconvénient attaché à un pa-

(1) Il y a à Tunis un certain nombre de députés pris

reil règlement est balancé par la liberté laissée au fabricant de bonnets, qui veut spéculer pour son propre compte, de faire venir des laines d'Europe en telle quantité qu'il lui plaît, et de fabriquer autant de bonnets que bon lui semble.

Les fabriques d'étoffes de laine sont principalement à Djerba; elles sont d'un tissu mince et léger, et ressemblent à une serge moelleuse; on y emploie les plus belles laines du pays. Les Maures de toutes les classes s'habillent de ces étoffes, chacun suivant ses moyens; et il y a des milliers d'habitans dont tout le vêtement consiste en une calotte rouge et une espèce de grande couverture blanche qui leur fait plusieurs plis autour du corps; d'autres ont des turbans et des tuniques de laine; enfin la plupart portent un manteau appelé *bernous* en langue du pays. Les femmes s'enveloppent dans une robe de gaze de laine, quelquefois rayée de soie; beaucoup portent des schalls longs et carrés de la même espèce de tissu. Les couvertures de lit sont aussi de cette étoffe; elles sont chaudes, légères et moelleuses. Indépendamment de l'immense consommation qui se fait de ces articles dans le pays même, il s'en expédie beaucoup dans le Levant et en Europe.

Les maroquins sont un troisième objet de

_____ dans chaque profession ou commerce; ils sont chargés de la police et direction du corps; leur chef s'appelle *émir*.

grande fabrique; il s'en exporte régulièrement des quantités considérables, et la plupart des Maures font usage de bottes et de pantouffles de cuir rouge et maroquiné.

Voyons maintenant en quoi consistent les importations qui se font de divers ports de l'Europe à Tunis; ce sera compléter ce qu'il est nécessaire de connaître du commerce de cet état.

De temps immémorial Tunis tirait de la France presque tous les objets de consommation intérieure; les Anglais nous ont remplacés en grande partie. Les draps de France étaient l'objet le plus important de notre commerce; dans les temps prospères, les envois montaient à cent cinquante balles de draps, chacune de douze pièces. Les mousselines que reçoit Tunis sont venues long-temps d'Angleterre. On estime que la consommation allait au-delà de deux cent mille pièces. Les mousselines d'Angleterre ne sont plus les seules qui entrent dans la consommation de Tunis; la France lui en fournit une grande partie.

Il en est de même des toiles d'Irlande; l'importation qui s'en fait est bien diminuée: l'Allemagne a remplacé en partie l'Angleterre dans ce commerce, qui se fait par Gênes et par Livourne. Un autre objet d'un bon débit à Tunis sont les *serges*; on en estime la vente de quatre cent pièces annuellement; on en peut dire autant de l'étoffe appelée *droguet*.